



# Mentions Légales, Politique de Confidentialité et CGU

## 1. Mentions Légales

L'application mobile « *Le Trésor Perdu d'Aliénor* » est éditée par :

- **Éditeur** : Agence Départementale du Tourisme de la Vienne
- **Siège social** : 1 Place Aristide Briand, 86000 Poitiers
- **SIREN** : 781 554 365
- **Contact** : contact@tourisme-vienne.com

**Réalisation Technique** : L'application a été conçue et développée par :

- **RUBIS WOLF** (SIREN 850332230)
- **VIRTUALLYZ** (SIREN 888750528)

## 2. Politique de Confidentialité

Dans le cadre de l'application « *Le Trésor Perdu d'Aliénor* », l'Agence départementale du tourisme de la Vienne s'engage à respecter la vie privée des utilisateurs conformément au RGPD.

- **Zéro Collecte de Données** : L'application fonctionne sans création de compte. Aucune donnée nominative (nom, e-mail, identifiant) n'est collectée, ni transmise à l'éditeur ou à des tiers.
- **Stockage Local** : Toutes les informations liées à la progression dans le jeu sont stockées exclusivement sur le smartphone de l'utilisateur.
- **Accès Techniques** : L'application sollicite l'accès à la **Géolocalisation** (pour situer l'utilisateur sur le parcours) et à l'**Appareil Photo** (pour la Réalité Augmentée). Ces flux sont traités en local et en temps réel ; ils ne sont jamais enregistrés ni exportés.
- **Suppression** : La désinstallation de l'application supprime immédiatement l'intégralité des données de jeu stockées sur l'appareil.



### **3. Conditions Générales d'Utilisation (CGU)**

#### **Usage de l'application**

« *Le Trésor Perdu d'Aliénor* » est une application tout public gratuite développée pour smartphones Android et Apple.

L'utilisation de l'application nécessite l'usage des services de géolocalisation, et d'accès à la caméra.

L'utilisation de cette application n'offre aucun avantage sur les produits et services développés sous la licence Assassin's Creed, que ce soit par Ubisoft, ses filiales, ou des tiers agissant sous droit de licence.

Le fonctionnement de l'application nécessite le téléchargement de données. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer des éventuelles conditions de facturation due à la consommation de datas.

L'utilisateur s'oblige à une utilisation de l'application conforme à son usage et son dessein, et donc à ne pas entraver son bon fonctionnement, par quelque moyen et sous quelque prétexte que ce soit.

#### **Propriété intellectuelle**

Les éléments graphiques, sonores, textes afférents à l'application « *Le Trésor Perdu d'Aliénor* », mais aussi les panneaux installés en ville permettant de déclencher la réalité augmentée, les éléments de communication, les produits dérivés, qu'ils soient existants ou à venir, et qui sont associés à l'application, sont couverts par le droit de la propriété intellectuelle.

Toute utilisation, reproduction, diffusion, commercialisation, modification de tout ou partie de ces éléments, sans l'autorisation expresse et conjointe de l'Agence Départementale du tourisme de la Vienne et de la société Ubisoft est prohibée et pourra entraîner des poursuites judiciaires.

#### **Sécurité et respect de l'environnement dans l'espace public**

L'expérience ludique proposée par l'application « *Le Trésor Perdu d'Aliénor* » impose d'évoluer dans les rues et espaces de plusieurs villes de la Vienne. Il relève de la responsabilité des utilisateurs de veiller à ce que les déplacements se fassent dans les conditions maximales de sécurité par rapport aux autres usagers de l'espace public. De même, le respect des espaces verts et du mobilier urbain s'impose aux utilisateurs.



L'Agence départementale du tourisme de la Vienne décline toute responsabilité d'un comportement inapproprié des utilisateurs de l'application sur l'espace public. L'Agence départementale du tourisme de la Vienne décline toute responsabilité en cas d'accident, de dommages physiques ou matériels survenus durant l'utilisation de l'application.

### **Accès aux monuments**

« *Le Trésor Perdu d'Aliénor* » invite à s'amuser avec l'histoire des monuments dans plusieurs villes de la Vienne proposant un parcours de découverte, en restant dans l'espace public. Les utilisateurs sont invités à visiter les monuments, selon les conditions habituelles de visite de ces derniers : les utilisateurs de l'application ne sauraient se prévaloir, sauf mention expresse relevant de la seule initiative des gestionnaires des monuments, de conditions spécifiques de visite, qu'elles portent sur la tarification et/ou l'accès aux monuments.

### **4. Droit Applicable**

Les présentes conditions sont soumises au droit français.